

NORMES SANITAIRES PRÉVUES POUR L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRES ANNUELLES POUR L'ANNÉE 2020_2021

L'APE, lors de la programmation d'activités extrascolaires, doit s'adapter au plan d'action du centre tel qu'il le transmet au ministère de l'Éducation. S'il est révisé, corrigé ou similaire, la direction du centre doit en informer l'APE.

El Departament d'Educació, sur les indications du Departament de Salut, peut exhorter la réglementation qu'il juge opportune indépendamment de la façon dont se trouve le processus de l'action de chaque centre.

Les enfants et les adolescents d'âges différents et de groupes stables peuvent participer aux activités extrascolaires. La composition du groupe de participants sera aussi constante que possible pour faciliter la traçabilité.

NORMES BASIQUE D'HYGIÈNE

ACTIVITÉS RÉALISÉES AU SEIN DU LFB – PEDRALBES



LOGISTIQUE ACTIVITÉS

Les enfants sortiront du bâtiment Primaire avec le Masque

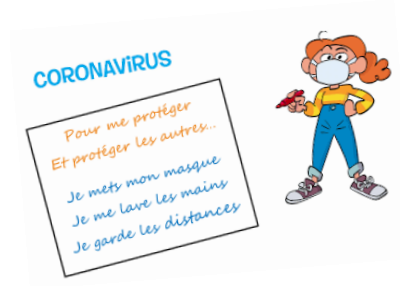
Ils se rassembleront par groupe d'activités avec le professeur/monitrice dans la cour du Primaire à 16h (lundis, mardis, jeudis), à 15h (vendredis) et 12h20 (mercredis) en respectant l'espace requis et accéderont aux salles respectives avec leur responsable, groupe par groupe.

La sortie des activités s'effectuera de la même manière en respectant le passage de groupes. Aucun parent ne sera autorisé à rentrer dans l'enceinte de l'école. Les enfants sortiront par la porte du fleuriste.

Les mercredis, le passage des enfants déjeunant à la cantine se fera par groupes restreints et par activité et toujours accompagnés par les monitrices de l'APE. Durant le temps du déjeuner les élèves seront sous la responsabilité de SERUNION et soumis aux protocoles en vigueur.

La récupération des enfants les mercredis à 16h à Pedralbes se fera de la manière suivante :

Les enfants descendront des autocars et rentreront dans la cour des pins. Ils se regrouperont par activités et seront sous la surveillance de leurs moniteurs respectifs. Les parents ne pourront pas rentrer dans l'enceinte de l'école, les monitrices APE feront sortir les enfants individuellement et les remettront aux parents où personnes autorisées.



ACTIVITÉS DANSE, YOGA, THÉÂTRE

- Chaque enfant avoir une surface minimale de 2,5 m².
- Les mains doivent être lavées avant et après l'activité.
- Nettoyage et désinfection des barres, anneaux et autres équipements entre les différents groupes.
- Utilisation des vestiaires par le groupe stable.
- À l'intérieur de la classe, une distance de 1,5 mètre doit être respectée.
- Assurer la ventilation des espaces



ACTIVITÉS KARATE, CAPOEIRA

- Chaque enfant avoir une surface minimale de 2,5 m².
- Les mains doivent être lavées avant et après l'entraînement et lors de l'accès au centre.
- Chaque enfant devra avoir sa propre tenue. Il devra se changer avant dans les vestiaires et remettre sa tenue dans un sac à la fin de la session. Les tenues devront être lavées à haute température après chaque session.
- Travail en binôme, ils doivent être stables tout au long de l'entraînement.
- La ventilation de l'espace doit être garantie. Si possible, gardez les fenêtres ouvertes tout au long de la session



ACTIVITÉS DE MUSIQUE

- Chaque enfant avoir une surface minimale de 2,5 m².
- Les mains doivent être lavées avant et après l'activité.
- Les instruments seront à usage exclusif. Sinon, ils seront désinfectés avant et après la session
- Les espaces doivent être correctement ventilés



ACTIVITÉS ARTS PLASTIQUES, ORIGAMI, PETITS ARCHITECTES, CHINOIS, MAGIE, CINEMA

- Chaque enfant avoir une surface minimale de 2,5 m².
- Les mains doivent être lavées avant et après l'activité.
- Ventilation de l'espace. Si possible, les fenêtres resteront ouvertes tout au long de l'activité.
- Utilisation individuelle du matériel/matériau dans la mesure du possible.
- Désinfection du matériel à usage partagé en cas de changement de groupe.



ACTIVITÉ ECHECS

- Chaque enfant avoir une surface minimale de 2,5 m².
- Les mains doivent être lavées avant et après l'activité.
- En classe, gardez la distance minimale de 1 mètre. Si cela n'est pas possible, un masque doit être porté.
- Désinfection des surfaces des tables et matériel après chaque groupe.
- Ventilation des espaces

CORONAVIRUS

Pour me protéger
Et protéger les autres...
Je mets mon masque
Je me lave les mains
Je garde les distances



ACTIVITÉ ROBOTIQUE

- Chaque enfant avoir une surface minimale de 2,5 m².
- Les mains doivent être lavées avant et après l'activité.
- Distance minimale en classe d'1 mètre. Si cela n'est pas possible, un masque doit être porté.
- Désinfection les surfaces des tables après chaque groupe.
- De l'alcool à 70 ° peut être utilisé pour désinfecter le matériau.
- Ventilation des espaces avant et après les cours.



ÉTUDE SURVEILLÉE

- Groupes de 15 élèves
- La composition des groupes sera aussi constante que possible
- Espace respecté en classe
- Désinfection des surfaces des tables après chaque groupe.
- Ventilation des espaces


ACTIVITÉS SPORTIVES (Football, Natation, Multisports, Poney, Golf, Tennis)

Chaque activité disposera de son propre protocole qui sera annexé à la fin de sa description sur la Web de l'APE


ACTIVITÉS RÉALISÉES À – MUNNER

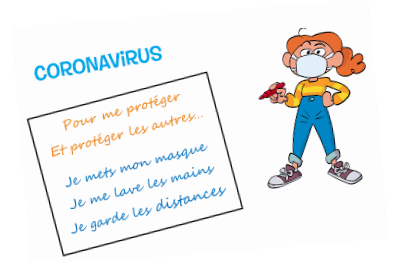
LE PORT DU MASQUE N'EST PAS OBLIGATOIRE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

ACCUEIL MATIN


- Les enfants rentreront au sein de l'école par petits groupes et seront sous la surveillance des monitrices  APE jusqu'à ce que les ASEM viennent les chercher pour les emmener en classes.
- Les enfants seront regroupés dans des espaces différents préférablement à l'extérieur (salle de motricité, extérieurs)

ACTIVITÉS SPORTIVES (Natation, Ecole pré sportive, Tennis, Pré Jazz)

- Chaque activité disposera de son propre protocole qui sera annexé à la fin de sa description sur la Web de l'APE.
- Les tenues des enfants devront être mises dans un sac, marqué à son nom. Aucun vêtement ne pourra être échangé
- Les animateurs  viendront chercher en classes les élèves par groupes pour les emmener aux autocars.
- La sortie des groupes se fera d'une manière organisée afin d'éviter toute agglomération.
- A l'arrivée à 16h, chaque groupe d'autocars descendra un par un et se réunira dans un espace concret de la cour des Pins.



ACTIVITE PISCINE LA SALLE


- Les lundis et jeudis, les monitrices  APE récupéreront les enfants en classe. Le protocole appliqué sera celui de la piscine
- Les parents ne pourront pas rentrer dans l'enceinte des installations. Les monitrices accompagneront les enfants à l'extérieur pour les leur remettre.

ACTIVITÉ ATELIERS DE MOLIÈRE

- Repas de mercredi. Les enfants seront pris en charge par les monitrices de Serunion. Protocole de SERUNION appliqué
- Les activités se feront par groupes et dans des espaces différents
- Les mains doivent être lavées avant et après l'activité.
- Nettoyage et désinfection des espaces avant et après l'activité
- Désinfection du matériel utilisé par les enfants
- Ventilation des espaces
- Les parents devront venir chercher les enfants à la porte de la guérite. Le port du masque est OBLIGATOIRE


ACTIVITÉS KIDS & US



- Les Teachers  viendront chercher les enfants en classe
- Groupes stables de 6/8 élèves durant tout l'année
- Matériel propre à chaque enfant
- Les mains doivent être lavées avant et après l'activité.
- Distance minimale en classe d'1 mètre.
- Désinfection des surfaces, tables et matériel commun utilisé après activité
- Les parents devront venir chercher les enfants à la porte de la guérite. Le port du masque est OBLIGATOIRE

ACTIVITÉ LA MARELLE



- Les animateurs  viendront chercher les enfants en classes
- Les activités se feront par groupes et dans des espaces différents
- Les mains doivent être lavées avant et après l'activité.
- Nettoyage et désinfection des espaces avant et après l'activité
- Désinfection du matériel utilisé par les enfants
- Ventilation des espaces
- Les parents devront venir chercher les enfants à la porte de la guérite. Le port du masque est OBLIGATOIRE

CORONAVIRUS

Pour me protéger
Et protéger les autres...
Je mets mon masque
Je me lave les mains
Je garde les distances



ACTIVITÉ ROBOTIQUE



- Les animateurs viendront chercher les enfants en classes
- Le transport se fera en autocar. Protocole transports appliqué
- Repas. Voir protocole propre à l'activité
- Chaque enfant avoir une surface minimale de 2,5 m².
- Les mains doivent être lavées avant et après l'activité.
- Distance minimale en classe d'1 mètre. Si cela n'est pas possible, un masque doit être porté.
- Désinfection les surfaces des tables après chaque groupe.
- De l'alcool à 70 ° peut être utilisé pour désinfecter le matériau.
- Ventilation des espaces avant et après les cours
- Les parents devront venir chercher les enfants au centre. Le port du masque est OBLIGATOIRE

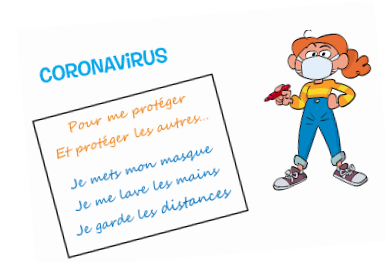
ENGAGEMENT FAMILLES

- Les familles devront s'engager à communiquer à l'APE toute situation à risque de leurs enfants :
- L'enfant ne doit pas avoir été en contact avec une personne affectée récemment par le COVID. En cas contraire, il ne pourra pas assister à l'activité durant 7 jours.
- L'enfant ne doit pas avoir de fièvre (> 37,3°) ou de symptômes respiratoires.
- En cas de détection de symptômes, l'enfant devra être accompagné à l'infirmierie et les parents en seront informés immédiatement.
- L'enfant devra toujours avoir un masque à disposition en cas de nécessité.
- L'enfant devra venir avec son propre matériel pour les activités telles que le tennis, danse, piscine, sports...et une bouteille d'eau. Les fontaines d'eau risquent d'être non accessibles.

DÉCLARATION RESPONSABLE POUR LES FAMILLES D'ÉLÈVES PARTICIPANT AUX ACTIVITÉS APE

Pour tout achat d'une activité la lecture et l'acceptation des normes décrites ci-dessous devront être obligatoirement validées pour toute confirmation d'achat.

- Informer l'APE de toute situation à risque de mon enfant
- Résultat positif au test de dépistage du coronavirus
- Contact d'un cas positif de Covid19 ou d'un cas probable (symptômes compatibles)
- Si mon enfant présente une maladie chronique, de disposer de l'autorisation du médecin traitant pour sa présence à l'activité
- A prendre la température de mon enfant avant de sortir du domicile les jours d'activité, et s'il présente soit de la fièvre (T^a ≥37.5°), soit un symptôme compatible avec le Covid19, de ne pas l'amener à l'activité.



Je reconnais que les maladies à risque pour le Covid19 sont :

- Les maladies respiratoires graves qui nécessitent le traitement pharmacologique ou le dispositif médical d'assistance respiratoire.
- Les maladies cardiaques graves
- Les maladies qui entraînent une immunodéficience
- Un diabète mal contrôlé
- Les maladies neuromusculaires ou encéphalopathies modérées ou graves.

Avoir le carnet de vaccination à jour est hautement recommandé

Je donne mon consentement pour le recueil et le traitement de ces données selon la RGPD, d'avoir lu ce document et d'en accepter la responsabilité.

IMPORTANT

L'APE se déresponsabilise de tout changement qui pourrait affecter l'organisation des activités en cas de nouvelles mesures imposées par les autorités locales.

L'APE communiquera aux familles toute information jugée nécessaire.

En cas de retour à un confinement, certaines activités pourront être suivies on line tel comme organisé au 3^{ème} trimestre 2019/2020